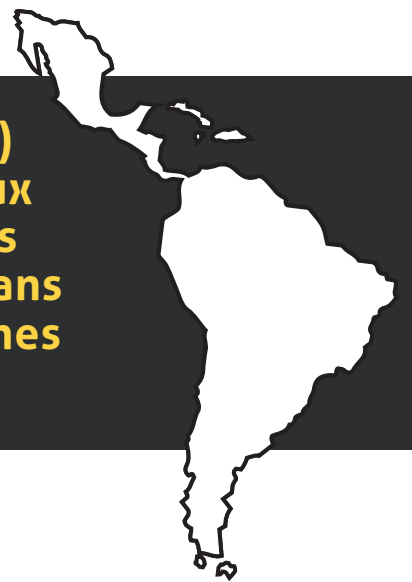


INTERVENONS CONTRE LES MINIÈRES CANADIENNES



QUI BAFOUENT LES DROITS DE LA PERSONNE EN AMÉRIQUE LATINE

L'Observatoire des conflits miniers en Amérique latine (OCMAL) dénombre actuellement 206 conflits socio-environnementaux affectant quelque 311 communautés locales autour des projets miniers en Amérique centrale. Avec 60 % des investissements dans le secteur minier de l'Amérique latine, les entreprises canadiennes participent à plus de la moitié de ces conflits.



Les minières canadiennes au banc des accusés

Encouragées par de généreux stimulants financiers et une réglementation laxiste qui n'exige d'elles aucune garantie en matière de droits de la personne, environ 75 % des sociétés d'exploration et d'extraction minière du monde ont leur siège social au Canada. Quelque 230 entreprises canadiennes se partagent des actifs estimés à plus de 50 milliards de dollars.

En 2009, le gouvernement du Canada rejetait le projet de loi C-300 qui proposait de codifier par règlement les activités des minières en sol étranger. L'adoption de cette loi aurait permis de contraindre l'État canadien à agir contre les sociétés contrevenantes. Or, en l'absence d'un système réglementaire et juridique international sanctionnant les abus des minières, il n'existe actuellement aucun recours efficace pour les victimes de l'extractivisme.

Violation des droits

Les sociétés minières portent atteinte à plusieurs droits inscrits dans le droit international. Comme l'affirme le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies chargé de la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, John Ruggie, les industries extractives représentent le plus important secteur privé où les violations de droits de la personne sont commises. Selon l'organisation britannique *Global Witness*, l'assassinat des militants pour les droits fonciers et environnementaux dans le monde a considérablement augmenté au cours des dernières années; on compte aujourd'hui trois fois le nombre de victimes d'il y a dix ans.

**NOUS DEVONS AGIR
CAR LE CANADA COMPTE 60%
DES INVESTISSEMENTS
DANS LE SECTEUR MINIER
DE CETTE RÉGION.**



Les femmes, premières résistantes

Du Mexique à la Patagonie, de nouvelles résistances prennent forme pour s'opposer aux activités des minières canadiennes qui menacent l'environnement, la vie sociale et économique, les droits culturels et la santé des personnes. Or, c'est tout un processus d'intimidation et de criminalisation qui est mis en place par les sociétés pour protéger les investissements.

En première ligne des mouvements de résistance, les femmes sont brutalisées, harcelées, violées, parfois même assassinées. Le meurtre de militantes contre les grands projets miniers a pris une ampleur alarmante dans toute la région. **On estime que 95 % des crimes commis contre les femmes restent impunis.**

On peut se passer de l'or, mais on ne peut pas vivre sans eau

La pollution de l'eau fait chaque année plus de victimes dans le monde que toutes les formes de violence réunies, y compris les guerres, révélait un rapport des Nations unies en 2010. La contamination et la pollution des cours d'eau potable et de la nappe phréatique, le détournement des rivières et le déversement de substances toxiques nocives pour la santé préoccupent grandement les communautés affectées par les activités minières. Au Guatemala, le projet minier **Cerro Blanco déverse six tonnes de cyanure par jour dans la rivière Lempe**, source d'eau potable importante pour le Guatemala, mais aussi pour les pays voisins, dont le Honduras et le Salvador.

Soutenons les droits des populations locales

En 2014, Alternatives et ses partenaires au Guatemala (*Madre Selva*), au Salvador (Centre de recherche sur l'investissement et le Commerce) et au Nicaragua (la Centrale sandiniste des travailleurs) mettent en place un nouveau programme pour renforcer les droits de la personne dans les communautés touchées par les activités minières. Alternatives soutient le travail de plaidoyer, facilite l'accès aux mécanismes régionaux et internationaux des droits de la personne et fournit un appui matériel pour permettre de mieux documenter les violations de droits.



Vous pouvez aussi soutenir les droits de la personne en Amérique centrale en faisant un don ou en devenant membre.

Sintonisez l'émission "La solidarité en action" le 1^{er} octobre à 13h00 sur CIBL 101.5. Nos invités traiteront aussi des minières canadiennes qui bafouent les droits.



twitter
@alternativesMTL



facebook.com
/alternativesMTL



web
alternatives.ca



téléphone
(514) 982-6606